

# DROIT A LA VERITE & JUSTICES DE TRANSITION DANS LES PAYS DU CONE SUD



Arthur Pica #86, 1962 Droit à la libre utilisation de l'image transférée par le Pinacoteca do Estado de São Paulo et l'auteur

**01 ET 02 DÉCEMBRE**

**FACULTÉ DE DROIT DE L'USP**

Largo de São Francisco • Auditorio, 1er étage

#### Organisation :

Institut de Relations Internationales de l'Université de São Paulo (IRI), Brésil  
PRISME (UMR 7012) CNRS-Université de Strasbourg, France  
Ministère de la Justice du Brésil – Commission d'Amnistie  
Centre d'études légales et sociales (CELS), Argentine

#### Responsabilité scientifique :

**Deisy de Freitas Lima Ventura**, Professeur à l'Institut de Relations Internationales (IRI) de l'Université de São Paulo  
**Kathia Martin-Chenut**, Chercheur au CNRS (UMR PRISME-SDRE – Université de Strasbourg) et membre de l'équipe internormativités dans l'espace pénal au Collège de France

#### Soutien :

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes Consulat de France à São Paulo  
Groupe d'études sur l'internationalisation du droit et justice de transition (IDEJUST)  
Faculté de droit de l'Université de São Paulo

1er décembre 2011

8h30-9h30 **OUVERTURE**

- ▶ **Antonio Magalhães Gomes Filho**, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo
- ▶ **Sylvain Itté**, Consul Général de France
- ▶ **Paulo Abrão**, Secrétaire d'Etat à la Justice et Président de la Commission d'Amnistie du Ministère de la Justice du Brésil
- ▶ **Maria Hermínia Tavares de Almeida**, Directrice de l'IRI- USP

9h30 – 10h00 **PRÉSENTATION DU PROJET**

*La contribution de l'Amérique latine à la construction d'un droit global*

- ▶ **Deisy Ventura**, Professeur à l'Institut de relations internationales de l'Université de São Paulo
- ▶ **Kathia Martin-Chenut**, Chercheur au CNRS (UMR PRISME-SDRE-Université de Strasbourg) et membre de l'équipe internormativités dans l'espace pénal au Collège de France

**PREMIERE PARTIE – Evolution du droit international et régimes autoritaires latino-américains**

10h00-13h30 **TABLE-RONDE N° 1**

*Emergence du droit à la vérité, lutte contre l'impunité des graves violations des droits de l'homme, effectivité des réparations*

Présidence : André Ramos de Carvalho, professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de São Paulo

#### Interrogations :

- ▶ Quel chemin a été parcouru ? Quelles ont été les évolutions?
- ▶ Les régimes autoritaires sud-américains et les exactions commises dans la région ont-ils contribué à l'évolution du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international pénal ? Y-a-t'il eu un particularisme sud-américain ?
- ▶ Quel a été l'impact du droit international dans les pays du Cône sud ?

▶ **Les experts français au sein de l'ONU et les régimes autoritaires latino-américains**

**Louis Joinet**, ancien Président de la Sous-Commission des droits de l'homme des Nations Unies, ancien président-rapporteur du Groupe de travail sur la détention arbitraire, ancien rapporteur spécial sur la question de l'impunité

et

**Emmanuel Decaux**, Professeur de l'Université de Paris II, Vice-président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Président du Comité contre les disparitions forcées  
**(Transmission du débat enregistré en France)**

▶ **"Non à l'impunité, Oui à la justice" après deux décennies**

**Paul Bouchet**, Conseiller d'Etat honoraire, ancien Président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et ancien membre du Comité de réflexion sur la création d'une juridiction pénale internationale

et

**Dalmo de Abreu Dallari**, Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo, ancien membre de Commission internationale de juristes

*Pause café*

▶ **La contribution de la justice pénale internationale**

**Tarciso Dal Maso**, Consultant législatif du Sénat fédéral, doctorant à l'Université de Paris X, a participé aux travaux d'adoption du Traité de Rome qui crée la Cour pénale internationale et à la conférence de réforme de Kampala

▶ **Droit à la vérité et justice de transition : la contribution du système interaméricain de protection des droits de l'homme**

**Kathia Martin-Chenut**, Chercheur au CNRS (UMR PRISME-SDRE-Université de Strasbourg) et membre de l'équipe internormativités dans l'espace pénal au Collège de France

► **Drout à la vérité et justice de transition : la contribution du Mercosul**

**Giles Gomes**, Coordinateur de la Commission spéciale sur les morts et disparus politiques du Secrétariat des droits humains de la Présidence de la République du Brésil

*Discutant :*

Flávia Piovesan, professeur de droit constitutionnel de l'Université Catholique de São Paulo

**15h00-18h TABLE RONDE N° 2**

**Analyse comparative et transdisciplinaire des différents régimes autoritaires et des transitions nationales**

Présidence : Pedro Dallari, Professeur de droit international à l'Université de São Paulo

*Interrogations :*

- En quelle mesure les différences entre régimes autoritaires impliqueraient différentes expériences de transition?
- En quelle mesure les différences géopolitiques et économiques favorisent l'ouverture, ou au contraire, un certain hermétisme aux évolutions du droit international en matière de lutte contre l'impunité et réparations des graves violations des droits de l'homme ?

- **Cath Collins**, Professeur de sciences politiques à l'Université Diego Portales, Chili
- **Glenda Mezzaroba**, Chercheur à l'Université de Campinas (UNICAMP), Expert auprès du Groupe de travail qui a élaboré le projet de loi sur la Commission vérité brésilienne
- **Vladimir Safatle**, Professeur de philosophie à l'Université de São Paulo

*Discutants :*

Ana Lucia Pastore Schritzmeyer, Professeur d'anthropologie juridique à l'Université de São Paulo

**Marcelo Torelly**, Commission d'Anistie du Ministère de la Justice du Brésil

**2 décembre 2011**

**Seconde Partie – Expériences nationales de transition face aux exigences du droit international**

**9h30-13h TABLE RONDE N° 3**

**Expériences extra-juridictionnelles**

Présidence : Salem Nasser, Professeur de droit international à l'École de Droit de la Fondation Getúlio Vargas de São Paulo

*Interrogations :*

- Quelle typologie ? Commissions d'indemnisation, commissions vérité et réconciliation, tribunaux des peuples, etc ?
- Les expériences extra-juridictionnelles ont-elles précédé, ont-elles été parallèles ou ont-elles été successives aux expériences juridictionnelles ? Pourquoi ? A quels obstacles ont-elles été confrontées ?
- Quel rôle ont-elles joué dans l'éclatement de la vérité ou encore dans la réparation des violations des droits de l'homme ?

- **Álvaro Rico**, Directeur de la "Investigación histórica Detenidos Desaparecidos" de la Présidence de la République de l'Uruguay, Professeur à l'Université de la République
- **Paulo Abrão**, Président de la Commission d'Amnistie du Ministère de la Justice brésilien, Professeur à l'Université Catholique de Brasília
- **Mario Malenio Medina Salinas**, Président de la Commission Vérité du Paraguay
- **Ludmila da Silva Catela**, Chercheur du CONICET et du Musé d'Anthropologie, Professeur à l'Université de Córdoba, Argentine

*Discutant :*

Guilherme de Almeida, Professeur du département de philosophie et de théorie du droit à l'Université de São Paulo

**14h30-18h TABLE RONDE N° 4**

*Expériences juridictionnelles*

Présidence : Alberto do Amaral, Professeur de droit international à l'Université de São Paulo

*Interrogations :*

- Quelle typologie ? Actions civiles, pénales, administratives ?
- Quel rôle ont joué les expériences extra-juridictionnelles dans la mise en oeuvre effective des actions en justice ?
- Quelle a été l'influence du droit international ?
- Quelle a été l'influence du droit comparé (notamment du droit latino-américain) dans l'évolution de ce contentieux ?

- **Daiana Fusca**, Centro d'Etudes Légales et Sociales (CELS) de Buenos Aires
- **Marlon Weichert**, Membre du Ministère public fédéral à l'Etat de São Paulo
- **Roberto Garretón**, Membre du conseil de l'Institut national des droits de l'homme du Chili, membre du groupe de travail des Nations Unies sur les détentions arbitraires
- **Juan Errandonea**, Avocat auprès de la Cour Suprême de Montevideo en charge d'affaires de graves violations des droits de l'homme, y compris l'affaire *Sabalsagaray*

*Discutants :*

Marcos Alexandre Coelho Zilli, Professeur de procédure pénale à l'Université de São Paulo

Jânia Saldanha, Professeur de procédure civile à l'Université Fédérale de Santa Maria (UFSM) et à l'Université UNISINOS

**18h CLÔTURE**

Présidence : Celso Lafer, Professeur de philosophie et théorie du droit à l'Université de São Paulo, Président de la FAPESP

- **MIREILLE DELMAS-MARTY**, Professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut